AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-1-4-80325061

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL

C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W

Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° du papier de presse 529 AD.

BULLETIN n° 6 - 27 MARS 1980

Abonnement annuel : 60 F.

GRANDE CULTURE

En nette extension, la culture du colza d'hiver est parfois réalisée par certains exploitants pour la première fois. Il parait donc nécessaire de faire une mise au point sur le parasite risquant de poser le plus de problèmes au cours de cette campagne : le méligèthe. En effet notre région a été épargnée par les attaques de l'altise à tête dorée dont d'importantes mortalités de larves ont été constatées en cours d'hiver. D'autre part les populations très faibles du gros charançon de la tige et du charançon des siliques observées en 1979, laissent présager des attaques négligeables pour ce printemps. Le méligèthe, de par son abondance dans la nature, reste donc le parasite sur lequel l'attention doit se porter.

Méligèthes du colza

En réalité il y a plusieurs espèces dont les insectes parfaits, longs de 2 à 3 mm, se différencient par la couleur de leurs élytres vert métallique à noir bronze.

Ces adultes, extrêmement communs dans la nature, hivernent dans le sol, de préférence à la lisière des bois et des broussailles. Ils reprennent leur activité en mars-avril, à la faveur de périodes douces (températures de l'ordre de 10° pendant quelques jours). Les concentrations sur colzas interviennent par des températures de l'ordre de 15° permettant le déplacement des insectes par vol.

Les méligèthes endommagent les boutons floraux pour se nourrir aux dépens du pistil et des étamines. Les dégâts sont à redouter depuis l'émission des tout jeunes boutons, encore masqués par les feuilles, jusqu'au début de la floraison. Dès que le colza commence à fleurir les dégâts cessent, les insectes s'alimentant alors de pollen.

Les larves de méligèthes, issues des oeufs pondus dans les boutons, se nourrissent aussi de pollen et ne causent pas de dégâts.

Les dommages occasionnés par le méligèthe peuvent être extrêmement graves : de fortes pullulations compromettent la floraison. Par contre des attaques faibles sont sans incidence sur le rendement, la plante compensant les boutons détruits par l'émission de nouvelles pièces florales.

La lutte contre le méligèthe est à entreprendre :

- dès que les boutons floraux sont formés et si l'on remarque à ce stade, en moyenne, 1 insecte par plante.
- si la période chaude ayant provoqué la concentration parait devoir se prolonger.

Lorsque les boutons sont plus gros le risque est moindre; le seuil de tolérance des insectes est alors de l'ordre de 2 insectes par pied.

La lutte contre le méligèthe est essentiellement liée aux pointes thermiques intervenant entre l'émission des boutons et le tout début de la floraison des colzas.

P. 299

Par fin d'hiver et début de printemps relativement froids les cultures de colzas arrivent à la floraison sans que des concentrations sérieuses de méligèthes les affectent et les insectes présents sont peu actifs.

Par contre si cette même période est caractérisée par plusieurs pointes de températures élevées, à chacune correspond l'arrivée de nouveaux insectes, très actifs et dommageables.

Une lutte à caractère préventif ne peut se concevoir.

Même avec les produits les plus persistants une intervention ne doit être envisagée qu'en fonction des insectes présents. En effet, compte-tenu de l'accroissement très rapide des plantes, l'efficacité d'une telle intervention est relativement courte.

Pour les grandes pièces, hormis le cas de températures particulièrement élevées et exceptionnelles à cette époque amenant une dispersion des insectes sur l'ensemble de la surface, le traitement peut être limité aux bordures sur une largeur de 25 à 30 mètres.

Maladies du pied sur blé

Par précédent avis nous avions signalé les attaques précoces de piétin-verse. Elles sont très localisées sur certaines cultures, généralement sur blés semés tôt et arrivant au stade plein redressement. Dans certaines situations la pénétration du parasite est déjà importante, puisqu'avoisinant la tige. Une intervention sera à réaliser dans les prochains jours sur les cultures où l'on observe 20 à 25 % de pieds atteints.

Il faudra veiller à ne réaliser ces interventions que par temps poussant, sur végétation bien relancée, par température correcte, et en l'absence de risques immédiats de pluie.

Sur blés arrivant au stade tallage ou tout début redressement (la plus grande partie des cultures), aucun traitement n'est à envisager dans l'immédiat.

Le nombre de cas où une intervention se justifie, à l'heure actuelle, est donc très limité. Les maladies du feuillage étant rares et non justiciables d'une intervention, l'on utilisera des spécialités apportant uniquement 200 g. de B.M.C.

Escourgeons et orges d'hiver

Le piétin-verse, encore peu évolué, n'intéresse qu'un nombre très limité de cultures. Des taches de rhynchosporiose sont assez fréquentes sur feuilles âgées ; présence d'oïdium et de rouille naine. Aucune intervention n'est à envisager dans les prochains jours.

ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelure du pommier

Toutes les variétés au stade C^3 (premières feuilles visibles) devront recevoir une première protection, les périthèces de tavelure arrivant à maturité. Aucune projection d'ascospores n'a été cependant enregistrée à ce jour.

Oïdium - La lutte doit se faire de bonne heure; adjoindre aux bouillies anti-tavelure un anti-oïdium tel que : Soufres mouillables - Chinométhionate (Morestan); Dinocap (Karathane); Pyrazophos (Afugan); Triadimefon (Bayleton); Triforine (Funginex) .....

Psylle du poirier - Des pontes plus ou moins importantes ont été observées.

FRAISIER

Maladies des taches rouges des feuilles : Mycosphaerella fragariae (champignon le plus fréquent). Cette maladie des organes aériens est la plus répandue. Elle peut apparaître de bonne heure et se caractérise par la formation à la face supérieure des feuilles de taches plus ou moins arrondies de 1 à 3 mm de diamètre d'un rouge violacé, dont le centre est grisâtre. La maladie est favorisée par les périodes pluvieuses, les rosées importantes. Elle peut alors prendre une très grande importance en été.

Lors du nettoyage des plantations (stade A = repos végétatif) éliminer les feuilles mortes et les brûler.

/...

Dès le départ en végétation (stade B : apparition des bourgeons turgescents, feuilles rudimentaires), une pulvérisation préventive à base de Manèbe, captane, dichlofluanide assure une protection des plants.

Framboisiers - Dessèchement des tiges provoqué par Didymella applanata. C'est la maladie, la plus fréquente et la plus nuisible, suivie de l'anthracnose des tiges et de la rouille des feuilles. Lutte : suppression et brûlage des tiges mortes ou desséchées partiellement (bois blanchâtre ou gris argenté; traitement avant floraison et après récolte à l'aide d'un fongicide à base de Thirame, de captane ....

V I G N E

Le Rougeot parasitaire ou Brenner

C'est une maladie cryptogamique, qui se manifeste essentiellement sur le feuillage provoquant une défeuillaison plus ou moins précoce et plus ou moins importante de la base des sarments.

C'est une maladie des zones septentrionales de culture de la vigne (champagne, bourgogne, alsace-lorraine). Habituellement localisée au secteur des vallées Ardre, Marne, elle s'est étendue depuis 2 ou 3 ans à tout le vignoble champenois, sans doute du fait de la non culture de la vigne. Les 3 cépages champenois sont sensibles au Brenner, notamment "les meunier".

Les symptômes du Rougeot sont typiques : les "taches" sont nettement délimitées par des nervures (taches anguleuses), leur bord souligné par un liseré rouge foncé pour les cépages noirs ou jaune vif pour les blancs; elles commencent en général par le bord du limbe. Ces taches ne comportent jamais de "fleur" blanche à la face inférieure. Elles aboutissent à une chute prématurée des feuilles atteintes ou tout au moins à la diminution de leur pouvoir nutritionnel.

Les dégâts sont d'autant plus importants que le nombre de feuilles atteintes est élevé amenant un manque d'alimentation de la récolte pendante, avec, corrélativement, des risque d'insolation des raisins.

L'évolution du champignon parasite est la suivante : Il se maintient sous forme de mycelium dans les feuilles mortes attaquées l'année précédente et forme en fin d'hiver de petits globules noirs, les apothécies, qui contiennent chacune 8 asques pouvant libérer au total 2.000 ascospores. Cette émission de spores peut être très échelonnée dans le temps (jusqu'en juillet). Ces spores libérées sont véhiculées par le vent, se déposent sur les feuilles où, vu leur résistance, elles attendent la prochaine pluie prolongée pour pénétrer la feuille, même en l'absence de stomates ou de blessures. Il leur faut pour cela une durée d'humectation longue (16 h. à 20°c).
La période d'incubation (entre la pénétration du champignon et l'apparition des taches) est beaucoup plus longue que pour le mildiou et peut atteindre entre 10 et 35 jours.

Les conditions de formation des apothécies et la présence de spores sont en général réalisées dès le début du débourrement de la vigne et les 3 premières feuilles peuvent être parasitées, sans grand dommage vu leur surface réduite et le peu qu'elles apportent à la plante. Mais le danger est grave dès l'apparition de la 3ème feuille, souvent suivie d'une 4ème et 5ème en peu de temps, souvent favorable à la contamination. D'autres conditions propices peuvent se présenter sur les 6ème, 7ème et autres feuilles ultérieures.

La lutte à mener contre ce parasite comporte en premier lieu le respect de méthodes culturales visant à maintenir la vigne dans de bonnes conditions de végétation, propres à lui permettre de pallier l'absence de certaines feuilles (engrais, amendements). Il serait vain en champagne d'éviter les coteaux trop secs ! et de préconiser l'enfouissement des feuilles par labour; la non-culture est d'ailleurs certainement une raison de l'extension de la maladie ces dernières années; mais il est recommandé de limiter le rognage des parcelles atteintes pour laisser un peu plus de feuilles supérieures aux ceps atteints.

La lutte chimique fait intervenir des produits dont certains, anciens, ont fait leurs preuves, d'autres plus récents sont bons mais certains demandent plus de recul et d'expérimentation.

En l'état actuel de nos connaissances, la lutte doit rester préventive, c'est-à-dire que l'on doit assurer une couverture du matériel végétal au fur et à mesure de son développement... en tenant compte des possibilités de contamination.

Le cuivre a été un excellent produit et son action favorable se rencontre encore dans les nombreux mélanges avec des produits organiques.

Certains produits organiques se sont montrés remarquables : les Dithiocarbonates et notamment le Mancozèbe; Captafol et Folpel donnent de bons résultats, souvent en association avec d'autres produits.

Parmi le nouveaux produits, le Curzate et le Phosethyl (en association avec le Folpel) semblent donner de bons résultats, mais leur expérimentation est récente et nous manquons de recul pour assurer que ces résultats seront confirmés, après une première année de succès. Ces nouveaux produits, employés contre le Mildiou, ont une action pénétrante, stoppante et sont véhiculés par la sève jusqu'aux organes jeunes non traités; mais cela est vrai pour le mildiou, encore qu'il reste à préciser bien des choses. L'action stoppante de ces produits peut être intéressante vu la longueur de la période d'incubation du Brenner.

En conclusion : Il faut lutter contre le Brenner de façon préventive. Employer des produits qui ont fait leurs preuves (mancozèbe, captafol, folpel ou organo-cupriques); assurer une couverture à 3-6 et 9 feuilles si les conditions climatiques sont favorables à la maladie, le relais étant assuré ultérieurement par les traitements anti-mildiou.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire CHAMPAGNE-ARDENNE,

J. DELATTRE